

# SAMSUNG

Du 19 août au ~~10~~ octobre 2015

## INFINIMENT RUGBY

**PROLONGATION**  
jusqu'au 25 octobre 2015

Jusqu'à

**500€**

remboursés\*

sur une sélection  
de TV Samsung



\* Voir conditions de l'offre au verso ou sur [www.samsung.com/fr/promotions](http://www.samsung.com/fr/promotions)

© 2015 - Samsung Electronics France. CS 2003. 1 rue Fructidor, 93484 Saint-Ouen Cedex. RCS Bobigny 334 367 497. SAS au capital social de 27 000 000€. **Chel**

## COMMENT PARTICIPER A L'OFFRE « SAMSUNG INFINIMENT RUGBY TV » ?

### CONDITIONS DE L'OFFRE

- Pour tout achat entre le 19/08/2015 et le 25/10/2015 d'un téléviseur Samsung LED parmi les références et tailles d'écran ci-dessous (les téléviseurs S9, JU7000, JU7500, JS850, JS9000 et JS9500 ne sont disponibles que dans les magasins et sur les sites internet agréés par Samsung pour la vente de ces produits). Samsung vous rembourse **jusqu'à 500€** (voir montant remboursé par référence éligible ci-dessous).

Produits éligibles	Montant du remboursement
UE40JU7000* / UE50JU6800*	100 €
UE40S9* / UE48JU7500* / UE55JU6800*	150 €
UE48JS8500 / UE55JU7500* / UE60JU6800*	200 €
UE55JS9000 / UE65JU7000* / UE65JU7500*	300 €
UE65JS9500	500 €

\*Les téléviseurs S9, JU6800, JU7000 et JU7500 ne sont pas SUHD

- Une seule participation par personne résidant en France (Corse et DROM-COM zone euro compris) ou à Monaco (même nom, même prénom, même adresse) ou par RIB/RICE (un même RIB/RICE ne sera accepté qu'une seule fois par opération). ATTENTION, le nom apparaissant sur votre RIB doit être le même que celui du bénéficiaire de l'offre (celui que vous saisissez dans le formulaire de participation en ligne).
- Offre valable en France métropolitaine, Monaco, Corse, DROM (Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Mayotte) et COM zone euro uniquement (Saint-Pierre-Et-Miquelon, Saint-Barthélemy, Saint-Martin)<sup>(1)</sup> et non cumulable avec toute offre en cours portant sur les mêmes produits.
- Cette offre est cumulée avec l'offre Samsung INFINIMENT RUGBY TV. Cependant les 2 demandes doivent être effectuées et envoyées séparément (une enveloppe, comportant un bulletin de participation et les pièces justificatives correspondantes, par offre).
- Le montant de votre remboursement ne pourra excéder le prix d'achat de votre téléviseur (prix indiqué et acquitté sur votre preuve d'achat).

### POUR BENEFICIER DE VOTRE REMBOURSEMENT

#### 1 ACHETEZ VOTRE TELEVISEUR ELIGIBLE A L'OFFRE

Achetez, entre le 19/08/2015 et le 25/10/2015 inclus, un téléviseur Samsung LED éligible à l'offre (voir tableau ci-dessus), immédiatement disponible en stock lors de l'achat.

#### 2 INSCRIVEZ-VOUS SUR LE SITE [WWW.SAMSUNG.COM/FR/PROMOTIONS](http://WWW.SAMSUNG.COM/FR/PROMOTIONS)

- Connectez-vous sur le site\*\* [www.samsung.com/fr/promotions](http://www.samsung.com/fr/promotions) et sélectionnez l'offre « Samsung Infiniment Rugby TV ».
- Remplissez le bulletin de participation en ligne.
- Imprimez ce document pour le joindre à votre dossier de participation.

\*\*Si vous ne disposez pas d'accès Internet, appelez le 09 69 32 21 14 (appel non surtaxé-du lundi au vendredi, de 9h à 17h).

#### 3 CONSTITUEZ VOTRE DOSSIER

Constituez votre dossier avec les éléments ci-dessous (conservez-en une copie avant envoi) :

- Votre **bulletin de participation internet imprimé** ou votre code de participation hotline reporté sur papier libre si vous ne disposez pas d'imprimante
- Le **code barre original complet et lisible** à 13 chiffres à découper sur le carton d'emballage du téléviseur Samsung (attention, seul le code barre original du produit concerné est recevable).
- Le **numéro de série original complet et lisible** commençant par S/N (chiffres et lettres) à découper sur le carton d'emballage du téléviseur Samsung (attention seul le numéro de série original du produit concerné est recevable).
- La **photocopie d'une preuve d'achat** (facture, ticket de caisse ou confirmation de commande dans le cas d'un achat en ligne) où apparaissent et sont entourés la date, le prix et la référence du téléviseur acheté.
- Un **RIB/RICE sur lequel apparaissent vos IBAN + BIC (ATTENTION, ils sont obligatoires pour se faire rembourser)**.

L'IBAN commence par FR pour la France ou MC pour Monaco et est suivi de 25 caractères, le code BIC est composé de 8 ou 11 caractères et permet d'identifier un établissement bancaire.

#### 4 ENVOYEZ VOTRE DOSSIER<sup>(2)</sup>

Envoyez votre dossier de préférence par recommandé avec accusé de réception (en conservant la preuve de dépôt), **au plus tard le 10 novembre 2015** (cachet de La Poste faisant foi) sous enveloppe suffisamment affranchie, à l'adresse suivante :

**SAMSUNG INFINIMENT RUGBY TV - CEDEX 2125 - 99212 PARIS CONCOURS**

#### 5 CONFIRMATION DE DOSSIER

Si votre dossier respecte les conditions de l'offre, vous recevrez votre remboursement par virement bancaire dans un délai de 10 semaines (à compter de la date limite d'envoi des dossiers). Tout dossier illisible, incomplet, frauduleux, ne respectant pas les conditions de l'offre ou envoyé après le **10 novembre 2015** minuit (cachet de La Poste faisant foi) sera considéré comme non conforme et sera définitivement rejeté. Aucun dossier (incluant les pièces justificatives) ne sera restitué.

Pour suivre le traitement de votre dossier, vous pouvez vous connecter à cette adresse :  
<http://promos.samsung.fr/suivi/mes-dossiers> et vous identifier avec votre compte Samsung

(1) Si vous êtes établi en DROM COM (zone euro), votre banque est susceptible de prélever une commission. (2) Les frais d'envoi du dossier ne seront pas remboursés. Conformément à la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 « Informatique et Libertés », vous disposez d'un droit d'accès, de rectification ou de radiation des informations vous concernant que vous pouvez exercer en écrivant à : Samsung Electronics France - Traitement des données personnelles - 1 rue Fructidor, CS 2003-93484 Saint-Ouen Cedex. ©2015 - Samsung Electronics France, SAS au capital social de 27 000 000€, RCS Bobigny 334 367 497, siège social : 1 rue Fructidor, 93400 Saint-Ouen, **Chell**